



Poste : 04 92 73 42.21

En cas d'absence : 06 74 59 14 52

Jean-Claude Ghennaï Conseiller du salarié : 06 65 50 28 23

Mail : gthopmanosque@gmail.com

Blog : www.cgt-hopital-manosque.fr

BULLETIN DE PAIE FEVRIER 2018 : QUE SE PASSE-T-IL ?

Toutes les mesures mises en place pour 2018 se traduisent par une baisse du pouvoir d'achat des personnels hospitaliers (gel du point d'indice, rétablissement du jour de carence, report d'un an de PPCR, hausse des cotisations de retraite, etc...).

Depuis quelques jours, nous sommes sollicités par de très nombreux agents mécontents sur des questionnements concernant leur fiche de paie de février 2018.

Certains agents ont perdu des sommes importantes. Quand on perd 50, 70 euros ou plus, c'est énorme pour un salaire moyen. Les personnels et la CGT dénoncent l'absence de communication de la DRH (associée au bulletin de salaire) sur des mesures impactant fortement leur fiche de paie du mois de février, et regrettent les dysfonctionnements dans la mise en place de ces modifications.

Au regard de ces nombreuses interrogations, le syndicat CGT propose une journée d'échanges sur ce sujet :

LE VENDREDI 9 MARS 2018 DE 9H30 A 16H00 en Salle 10

Merci de vous munir de vos trois derniers bulletins de salaire.

**ENSEMBLE
NOUS DECIDERONS DES SUITES A DONNER**

Pour rappel, il y a un an, le Président de la République annonçait :

« C'est parce que le travail est essentiel qu'il doit payer aussi de manière juste et c'est donc pour cela que tous les travailleurs et toutes les travailleuses, qu'ils soient fonctionnaires, indépendants, entrepreneurs, professions libérales, salariés, verront leur pouvoir d'achat augmenter ». (Extrait du discours de Caen, en mars 2017)